



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

**AGRICULTURES
PRODUISONS
AUTREMENT**

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

DOSSIER DE PRESSE

ÉCOPHYTO – PRODUISONS AUTREMENT



LES FERMES **DEPHY** VOUS OUVRENT LEURS PORTES

MAI – JUIN 2013

En partenariat avec


FranceAgriMer

 **ONEMA**
Office national de l'eau
et des milieux aquatiques

DOSSIER DE PRESSE **ÉCOPHYTO - PRODUISONS AUTREMENT : LES FERMES DEPHY VOUS OUVRENT LEURS PORTES**

CONTACTS PRESSE : GolinHarris pour le ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt
Caroline de La Villardière : 01 40 41 54 94 – caroline.delavillardiere@golinharris.com / Rebecca Smadja : 01 40 41 55 32 – rebecca.smadja@golinharris.com
Service de presse du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt : 01 49 55 60 11 – ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Sommaire

1 - Un projet agro-écologique pour la France

- **«Agricultures : Produisons autrement»** Faire de la France le leader de l'agro-écologie en Europe
- **Six plans d'action pour «produire autrement»**

2 - Le plan Ecophyto : Réduire et améliorer l'utilisation des phytos

- **Le plan Ecophyto en quelques notions**
- **La boîte à outils Ecophyto**
- **La réorientation du plan Ecophyto en 5 axes**

3 - DEPHY : un réseau multi-partenarial organisé autour de plusieurs dispositifs

- **Les objectifs du réseau**
- **Un réseau mobilisateur**
- **Les différents dispositifs du réseau**

4 - Le dispositif FERME : des fermes au cœur de l'évolution des pratiques agricoles françaises

- **Des groupes de fermes pilotes dans toutes les régions et toutes les filières**
- **Des exploitations aux profils très variés engagées volontairement**
- **Une démarche basée sur l'accompagnement des agriculteurs dans l'évolution des pratiques**
- **Les premiers résultats du réseau FERME**



1 - Un projet agro-écologique pour la France

→ «Agricultures : Produisons autrement» Faire de la France le leader de l'agro-écologie en Europe

Faire de la France le leader de l'agro-écologie en Europe, c'est l'objectif du projet agro-écologique « Agricultures : Produisons autrement », présenté par Stéphane Le Foll, ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, en décembre 2012.

L'idée de départ est simple : partout à travers la France, des femmes et des hommes sortent des sentiers battus pour produire autrement, plus durablement, plus efficacement, en adoptant des méthodes novatrices ou trop peu connues. Précurseurs à leur manière, ils font bouger les habitudes et les idées reçues. Les agriculteurs français peuvent aujourd'hui combiner à la fois l'ambition économique qui est la leur et l'ambition écologique qui est à la fois celle des agriculteurs mais plus largement celle de la société.



« Je veux promouvoir un modèle agricole plus respectueux de l'environnement, plus en phase avec les attentes de la société. Ce nouveau modèle, où l'agronomie doit retrouver tout son sens, permettra aussi de renforcer la performance des agriculteurs. »

Stéphane Le Foll.

Le projet agro-écologique pour la France a pour ambition d'accélérer et d'accompagner le changement des modes de production agricole, et engage l'ensemble des acteurs du monde agricole à évoluer vers la mise en place de systèmes agro-écologiques adaptés aux exploitations agricoles d'aujourd'hui et à leurs territoires.

→ Six plans d'actions pour «produire autrement»

Déclinés autour des grands axes du projet agro-écologique – connaître et capitaliser, diffuser et informer, inciter – 6 plans d'actions seront renforcés ou mis en place en 2013 :

- **Le plan Ecophyto**, pour réduire et améliorer l'utilisation des produits phytosanitaires ;
- **Le plan Ecoantibio**, pour réduire l'utilisation des antibiotiques vétérinaires ;
- **Le plan azote/méthanisation**, pour permettre un meilleur traitement et une meilleure gestion de l'azote et pour accélérer le développement de la méthanisation à la ferme ;
- **Le plan apiculture durable**, pour une filière apicole durable et compétitive en France comme à l'international ;
- **Le programme national ambition bio 2017** (lancement en juin 2013), pour le développement pérenne de l'agriculture biologique en France ;
- **Le plan protéines végétales** (prévu pour l'automne 2013), pour contribuer à l'autonomie fourragère et encourager la diversification des cultures légumineuses.

2 - Le plan Ecophyto : Réduire et améliorer l'utilisation des phytos

→ Le plan Ecophyto en quelques notions

Un plan qui vise à réduire l'utilisation des produits phytosanitaires (communément appelés pesticides) en France tout en maintenant une agriculture économiquement performante.

Une initiative lancée en 2008 et pilotée par le Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, en lien avec les autres ministères concernés (les ministères de l'Ecologie, de l'Outre-mer, de la Santé et de l'Economie).

Une diversité d'acteurs mobilisés sur l'ensemble du territoire de France métropolitaine et au sein des DOM. Depuis 2008, de nombreux agriculteurs de toutes filières, des techniciens et conseillers des chambres d'agriculture, des CIVAM, des instituts techniques, des coopératives et d'autres acteurs du développement agricole ont déjà engagé de nombreuses actions pour réduire l'utilisation des produits phytosanitaires dans les modes de production agricole. Impliqués dans une logique de recherche et de formation, des lycéens agricoles, des personnels et étudiants de l'enseignement supérieur, ainsi que des chercheurs contribuent eux aussi à l'atteinte de cet objectif.

→ La boîte à outils Ecophyto



Le CERTIPHYTO : L'attestation d'acquisition de connaissances clés relatives à une utilisation responsable des pesticides par les agriculteurs et les autres acteurs agricoles avec le Certiphyto (certificat individuel d'utilisation professionnelle de produits phytosanitaires. Pour en savoir plus : <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto-axe4>). Au total, plus de 200 000 professionnels ont déjà obtenu leur Certiphyto, attestant leur socle de connaissances relatives à la bonne utilisation des pesticides.



Les Fermes DEPHY : un vaste réseau de fermes pilotes pour mutualiser et diffuser les expériences réussies de changement de pratiques vers une réduction de l'usage de produits phyto.



Un **réseau d'épidémiosurveillance** avec la mise en ligne dans chaque région de bulletins de santé du végétal qui fournissent aux agriculteurs et aux conseillers une information objective en temps réel sur la situation phytosanitaire et son évolution à court terme, permettant de mieux guider les agriculteurs dans le ciblage de leurs traitements. Pour en savoir plus : <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto-BSV>



Un **contrôle périodique obligatoire de tous les pulvérisateurs** qui vérifie le bon fonctionnement des matériels utilisés pour l'application des produits phytosanitaires. Pour en savoir plus : http://agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/121016-Pulve_cle0d9e21.pdf



EcophytoPIC : le portail web de référence sur la protection intégrée des cultures, spécifiquement dédié aux professionnels du secteur agricole (agriculteurs, formateurs et conseillers) et qui permet de capitaliser et diffuser les méthodes alternatives à l'utilisation de pesticides dans la production agricole. Pour en savoir plus : <http://agriculture.gouv.fr/Presentation-d-EcophytoPIC>

→ La réorientation du plan Ecophyto en 5 axes

Le Comité National d'Orientation et de Suivi du plan Ecophyto s'est réuni le 9 octobre 2012, sous la Présidence de Stéphane Le Foll. A cette occasion, le ministre a souligné l'importance d'engager une nouvelle étape de réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires. Pour ce faire, il a présenté une réorientation du plan Ecophyto en cinq volets :

Favoriser une mobilisation et une responsabilisation accrue des acteurs de l'amont à l'aval, en identifiant des objectifs et des moyens par bassins de production et types de cultures.

Soutenir le développement et l'adoption de la lutte biologique et du biocontrôle (soutien aux PME productrices, initiation à ces techniques,).

Étudier la mise en place d'une fiscalité incitative afin de faire évoluer la redevance sur les produits phytosanitaires et de l'affecter aux démarches vertueuses.

Mieux appréhender les ressorts du conseil agricole et ses évolutions, vers une plus grande professionnalisation et une indépendance du conseil.

Renforcer le contrôle par la Brigade Nationale Enquête Vétérinaire et Phytosanitaires sur les pratiques d'importation illégales et frauduleuses, ainsi que sur les contrefaçons dans le domaine des produits phytosanitaires.

Pour en savoir plus : <http://agriculture.gouv.fr/Bilan-du-plan-Ecophyto-le-rapport>



3 - DEPHY : un réseau multi-partenarial organisé autour de plusieurs dispositifs

→ Les objectifs du réseau

Conformément à son action 14, le plan Ecophyto prévoit la mise en place d'un réseau d'acquisition de références, de démonstration et d'expérimentation sur les systèmes de culture économes en produits phytosanitaires. Créé en 2009 et articulé autour de 3 objectifs complémentaires, le réseau DEPHY doit permettre d'identifier et de lever les difficultés, et de mobiliser l'ensemble des leviers de la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires (pour + d'informations : http://agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/PLAN_ECOPHYTO_2018-2-2-2_cle8935ee.pdf). Il s'agit de :

- D**émontrer qu'il est possible de réduire l'utilisation de produits phytosanitaires
- E**xpérimenter des systèmes de culture économes en produits phytosanitaires
- P**roduire des références sur les systèmes économes en p**HY**tosanitaires

→ Un réseau mobilisateur

Les enjeux du plan Ecophyto concernent l'ensemble de l'agriculture française. Aussi, le réseau DEPHY a été constitué par les pouvoirs publics de manière à rassembler et mobiliser toutes les parties prenantes du monde agricole, et ce :

- Quel que soit leur métier : agriculteurs, mais aussi conseillers, techniciens, fournisseurs, chercheurs, enseignants, etc. ;
- Quel que soit leur organisme de rattachement : chambres d'agriculture, coopératives, instituts techniques, INRA, CIVAM, etc. ;
- Quel que soit leur filière de production : grandes cultures, polyculture-élevage, arboriculture, viticultures, cultures légumières et horticulture ;
- Quel que soit leur territoire : toutes les régions françaises, y compris les DOM, sont représentées dans le réseau.

La diversité et la complémentarité des acteurs engagés font du réseau DEPHY un outil à la fois innovant et exemplaire pour l'atteinte de l'objectif de réduction de l'usage de phytosanitaire dans les exploitations agricoles françaises.

→ Les différents dispositifs du réseau

Le réseau DEPHY s'organise autour de plusieurs dispositifs complémentaires, pour l'expérimentation et la démonstration de systèmes économes en produits phytosanitaires (dispositifs FERME et EXPE), ainsi que pour la construction d'un système d'information de partage et de capitalisation des connaissances.

Un réseau d'exploitations agricoles pilotes (FERME)

Lancé en 2009, le réseau FERME regroupe aujourd'hui 1 900 exploitations agricoles engagées dans une démarche volontaire de réduction de l'usage de pesticides. Ces exploitations sont notamment des lieux de mise en œuvre de pratiques économes, de partage d'expérience entre agriculteurs du réseau, de démonstration à l'attention des autres agriculteurs et d'acquisition de références sur les systèmes de culture économes et performants.



Le saviez-vous ?

En parallèle, un réseau d'exploitations des établissements d'enseignement agricole dédié à l'expérimentation-démonstration a été déployé au service de la formation. Celui-ci implique plus de 70 fermes d'établissements d'enseignement agricole, qui contribuent par leur action de formation à la généralisation de systèmes de culture innovants et économes en pesticides.

Pour en savoir plus sur l'engagement des lycées agricoles :

<http://agriculture.gouv.fr/lyc%C3%A9e-agricole-ecophyto>

Un réseau d'expérimentations sur les systèmes de culture (ÉXPE)

Le réseau EXPE, qui réunit 41 porteurs de projets répartis sur environ 170 sites expérimentaux, permet de concevoir, tester et évaluer des systèmes de culture visant une forte réduction de l'usage de phytosanitaire, avec des systèmes en plus forte rupture avec ceux actuellement pratiqués dans les exploitations agricoles.

A la différence des essais agronomiques classiques qui concernent le plus souvent l'échelle de la parcelle ou de la culture en étudiant un seul ou un nombre réduit de facteurs, les dispositifs expérimentaux du réseau DEPHY présentent la particularité de travailler à l'échelle du système de culture (essais pluriannuels, multi-factoriels, sur plusieurs parcelles et plusieurs cultures, ...).

Le réseau EXPE doit permettre l'acquisition de références et leur transfert vers les autres acteurs du territoire et notamment, les exploitations agricoles.

Quelques exemples d'expérimentations DEPHY :

- Mise en place d'un système de culture agroforestier "zéro pesticide" en Grandes Cultures – Picardie
- Innovations techniques et variétales pour une gestion durable des bioagresseurs telluriques dans les systèmes maraîchers sous abris – Pays de la Loire
- Reconception durable de deux systèmes grandes cultures et légumiers pour une réduction d'au moins 50% de l'utilisation des produits phytosanitaires – Nord-Pas de Calais.
- Expérimenter des systèmes viticoles innovants à faible niveau d'intrants phytosanitaires sur l'Arc Méditerranéen – Languedoc-Roussillon

Un système d'information associé, dédié à la gestion, au partage et à la valorisation des données de référence

Afin de collecter et de partager l'information réunie dans le cadre du réseau DEPHY, une base de données dédiée à la collecte et la gestion des références expérimentales (BASE-Agrosyst), ainsi qu'un système de capitalisation des connaissances (GECO) viendront compléter le dispositif réticulaire. L'établissement d'une base de données de référence permet la mutualisation et la transmission des données agronomiques, phytosanitaires et économiques récoltées de façon transversale auprès des partenaires du réseau DEPHY, mais aussi l'analyse des déterminants d'une réduction de l'usage des pesticides et de la conception de systèmes de cultures durables.

4 - Le dispositif FERME : des fermes au cœur de l'évolution des pratiques agricoles françaises

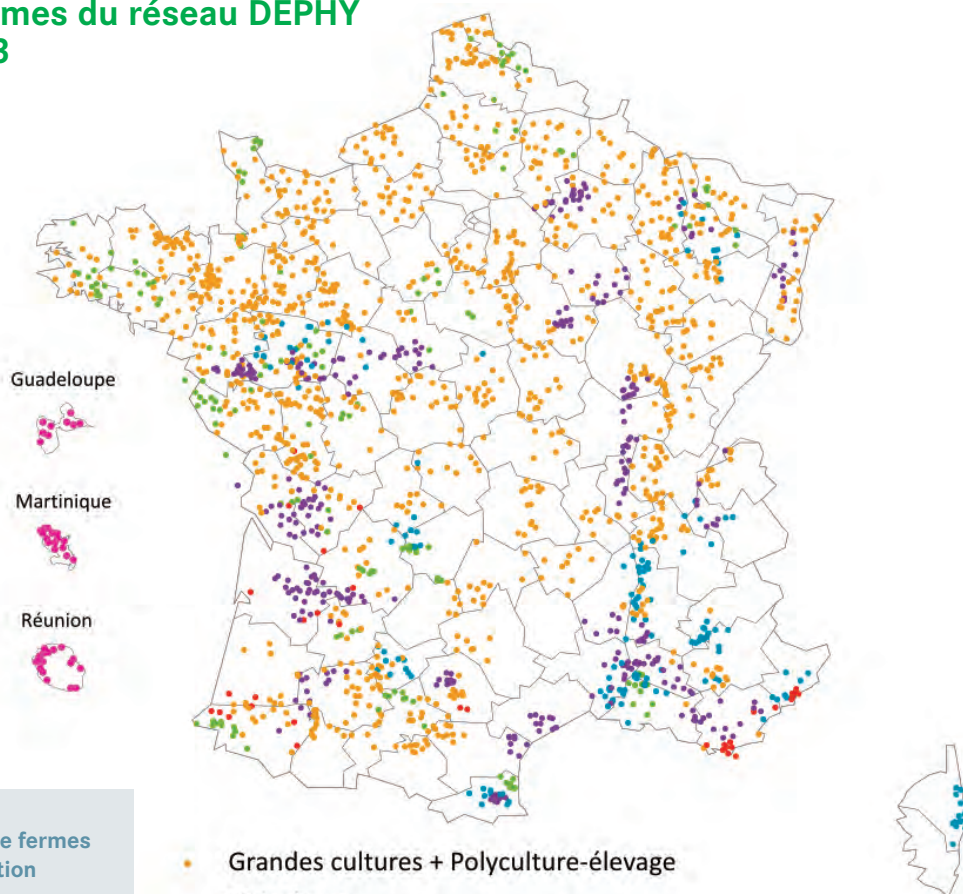
Relevant de la première orientation du réseau DEPHY, le dispositif FERME est un ensemble de groupes d'exploitations qui mettent en œuvre ou expérimentent des démarches de réduction d'usage des produits phytosanitaires, dans le cadre de systèmes de culture économes.

→ Des groupes de fermes pilotes dans toutes les régions et toutes les filières

En 2009, un premier réseau de 180 exploitations agricoles a vu le jour, constituant une phase test dans le but d'élaborer une méthodologie de production de références. Suite à un appel à candidature en 2011, le réseau s'est étendu et comprenait 1 200 fermes.

Aujourd'hui, le réseau FERME est totalement déployé et compte 1 900 exploitations agricoles réparties au sein de 187 groupes d'une dizaine de fermes. Ces fermes DEPHY couvrent l'ensemble des grandes filières de production française : grandes cultures, polyculture-élevage, viticulture, arboriculture, cultures légumières, horticulture et cultures tropicales. Elles sont réparties sur tout le territoire national, y compris dans les DOM.

Localisation des Fermes du réseau DEPHY ECOPHYTO EN 2013



Répartition des groupes de fermes par filière de production

Grandes cultures/Polyculture-élevage	106
Viticulture	34
Arboriculture	16
Cultures légumières	21
Horticulture	4
Cultures tropicales (DOM)	6

- Grandes cultures + Polyculture-élevage
- Viticulture
- Arboriculture
- Cultures légumières
- Horticulture
- Cultures tropicales

Source :
Cellule d'Animation Nationale du
réseau DEPHY - Avril 2013

→ Des exploitations aux profils très variés engagées volontairement

Ces 1 900 exploitations agricoles rassemblées au sein du réseau de fermes DEPHY partagent l'objectif commun de mise en œuvre de pratiques plus économes en phytosanitaires. Leur diversité de profils, d'expériences et de motivations font aussi la force du réseau.

► La parole aux agriculteurs du réseau :



Fanny Marchal,
Viticultrice dans le Var, dans le réseau fermes DEPHY depuis 2010

«Le soutien de mon ingénieur réseau est primordial»

«Lorsqu'en en 2011, Mathieu Combiar, technicien de la Chambre d'Agriculture, m'a proposé d'intégrer le réseau des fermes DEPHY, rien ne m'a paru plus naturel : cela faisait déjà sept ans que j'avais commencé à réduire les doses de phytosanitaires sur mon exploitation. Le soutien de Mathieu est primordial car grâce à lui je bénéficie des avancées technologiques de la Chambre, que je peux ensuite partager avec d'autres agriculteurs de la région. Ensemble, nous essayons de faire évoluer les mentalités.»



Didier Terrade,
Arboriculteur dans le Tarn-et-Garonne, dans le réseau fermes DEPHY depuis 2010

«Pour réduire ma consommation de produits phytosanitaires, j'ai dû être inventif»

«Il est logique que les agriculteurs essayent de traiter le moins possible car nous sommes les premiers concernés, tant du point de vue financier que du point de vue de la santé. Pour réduire ma consommation de produits phytosanitaires, j'ai dû être inventif. J'ai par exemple drapé mes vergers de filets destinés à protéger mes pommes de la grêle et des petits insectes. Grâce aux méthodes alternatives, j'ai réussi à réduire sensiblement mon utilisation de produits phytosanitaires. A travers le réseau, j'encourage d'autres exploitations à adopter ces méthodes.»



Etienne Maillard,
Céréaliériste dans la Meuse, dans le réseau fermes DEPHY depuis 2011

«Nous révolutionnons nos pratiques grâce à l'échange»

«Avec les autres agriculteurs du réseau, nous nous réunissons six à huit fois par an. Le groupe nous permet d'être beaucoup plus forts, parce qu'on partage les expériences des autres et que l'on brise ainsi plus facilement nos habitudes. L'échange nous incite à révolutionner nos pratiques : en regardant ce qui a bien marché chez les autres, on peut essayer de l'adapter chez soi. Discuter permet de se rassurer et de progresser beaucoup plus vite que de rester tout seul dans son coin. Il y a un réel esprit d'équipe ; on se connaît bien et on a plaisir à travailler ensemble à améliorer nos pratiques.»

→ Une démarche basée sur l'accompagnement des agriculteurs dans l'évolution des pratiques

Les 187 groupes de fermes DEPHY sont animés par des ingénieurs réseau, issus de différentes structures impliquées dans le développement agricole (chambres d'agriculture, coopératives, CIVAM, associations, etc.). Répartis sur l'ensemble du territoire, les ingénieurs réseau ont pour mission principale d'accompagner au quotidien les agriculteurs dans l'atteinte de leurs objectifs, à la fois en appui individuel et collectif.

La démarche des exploitations agricoles engagées dans le réseau DEPHY et l'animation locale des groupes d'agriculteurs s'appuient également sur une animation nationale, visant à coordonner et organiser la méthodologie, l'échange, la formation, le développement des compétences, ainsi que la production de références. Un échelon complémentaire d'animation territoriale, par filières de production et à l'échelle de « grandes régions », permet de relayer les méthodologies établies au plus près du terrain.

La démarche d'accompagnement des exploitants agricoles du réseau de fermes DEPHY dans leur entreprise de réduction de l'usage des pesticides repose sur le binôme agriculteur/ingénieur réseau et sur les échanges qui ont lieu au sein du groupe de fermes. Cet accompagnement nécessaire et constant assuré par l'animateur local laisse cependant l'agriculteur seul juge et acteur de ses pratiques et de leur évolution. L'ingénieur réseau n'apporte pas uniquement expertise et conseil, il doit avoir un rôle de déclencheur, de facilitateur et de témoin.

► Le diagnostic de la situation de départ : caractérisation des pratiques et évaluation des performances

En premier lieu, l'ingénieur réseau s'efforce de décrire et de caractériser avec l'agriculteur le contexte de l'exploitation et les systèmes de culture en place : pratiques culturales, mais aussi objectifs, stratégies, déterminants et modalités de prise de décision, etc. Cette étape permet de définir les performances du système de culture initial, notamment vis-à-vis de l'usage de produits phytosanitaires, ainsi que sur les aspects agronomiques, économiques, environnementaux et sociaux.

Au sein même du réseau de fermes DEPHY, les performances initiales des systèmes de culture sont très hétérogènes. Certains peuvent déjà être considérés comme économes en phytosanitaires, d'autres sont plus proches de la moyenne des exploitations françaises. Ainsi, sur un échantillon de 240 systèmes de cultures du réseau en grandes cultures et polyculture-élevage, 75% d'entre eux présentent un IFT de départ (Indice de Fréquence de Traitement, indicateur permettant de caractériser l'intensité d'utilisation des produits phytosanitaires) inférieur à la référence régionale et 1/3 présente déjà un IFT inférieur de moitié à la référence.

► La conception d'un projet de réduction de l'usage des phytosanitaires

Suite au diagnostic initial, l'ingénieur réseau peut aider l'agriculteur à définir un projet de réduction de l'usage des phytosanitaires pour sa ferme, pour les 3 années à venir. Ce projet triennal est bien évidemment adapté à la situation de départ de chaque agriculteur. L'analyse des projets d'un échantillon de 260 systèmes de polyculture-élevage et de production légumière indique que l'objectif moyen visé par les agriculteurs est une réduction d'environ 30% de leur IFT initial, avec des différences selon les situations (les fermes ayant un niveau d'utilisation de phytosanitaires plus élevé visent par exemple une réduction plus importante).

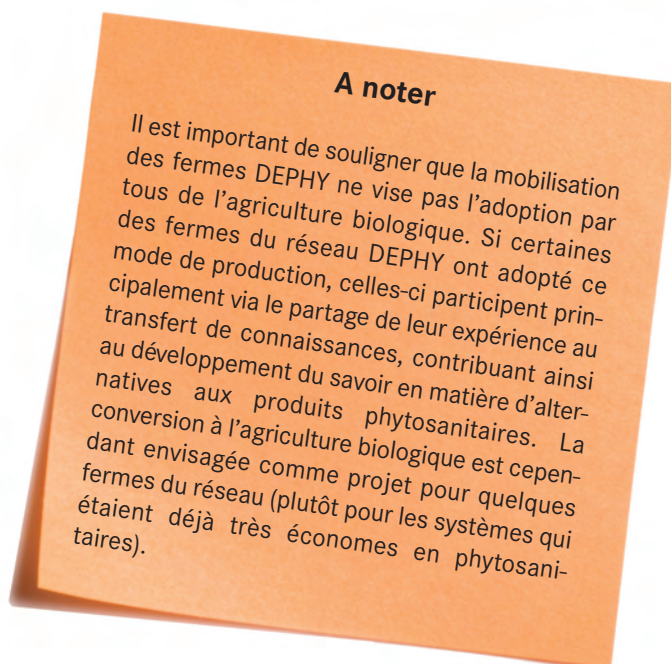
La formalisation du projet par les exploitants du réseau FERME accompagnés de leur ingénieur réseau doit permettre d'identifier les attentes des agriculteurs vis-à-vis d'un nouveau système, les leviers d'action et les éventuels freins à l'évolution des pratiques (freins pédo-climatiques, socio-économiques, etc.).

On retrouve dans les projets différentes combinaisons de leviers envisagés : réduction de doses de phytosanitaires sur les cultures et amélioration de l'efficacité des traitements, mais aussi l'introduction de techniques alternatives (désherbage mécanique, lutte biologique, optimisation des choix variétaux, etc.) voire des modifications plus profondes du système de culture (allongement et diversification des rotations culturales, etc.).

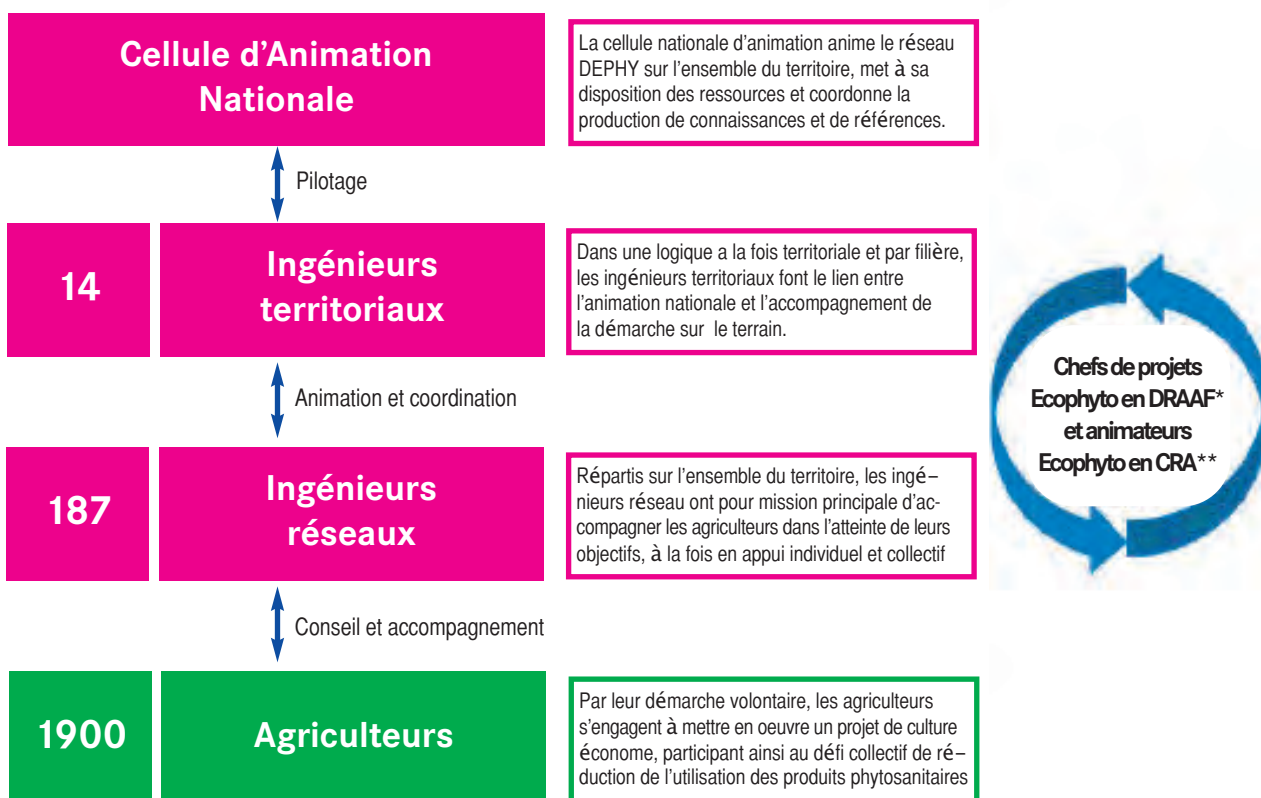
► La mise en œuvre du projet et le suivi de trajectoire d'évolution

Le réseau DEPHY facilite la mise en œuvre par les agriculteurs de pratiques économes en phytosanitaires définies dans le projet, grâce aux rencontres et au partage d'expériences entre les agriculteurs de chaque groupe et par le biais de l'animation de l'ingénieur réseau.

Ensemble, agriculteurs et ingénieurs réseaux opèrent un suivi régulier de la trajectoire d'évolution des fermes. Grâce aux échanges entre agriculteurs et avec le soutien des ingénieurs réseau, le projet de chaque ferme peut alors éventuellement subir des ajustements afin d'atteindre l'objectif de réduction de produits phytosanitaires.



Les acteurs du réseau FERME



* DRAAF : Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt

** CRA : Chambre régionale d'agriculture

→ Les premiers résultats du réseau FERME

Bien qu'il soit trop tôt pour tirer un bilan exhaustif des réalisations du réseau DEPHY, des premières pistes de résultats peuvent être dessinées aussi bien à court qu'à moyen terme.

► Création d'un réseau de fermes pilotes

A court terme d'abord, ce réseau a contribué à une réelle prise de conscience par les agriculteurs impliqués de la nécessité de faire évoluer leurs pratiques, en vue d'une réduction à terme de l'usage des produits phytosanitaires. Les exploitations du réseau FERME constituent en cela un tissu de fermes pilotes innovantes, de par leur démarche et de par l'ensemble des pratiques économes expérimentées et mises en oeuvre.

► Un outil de démonstration et de communication

L'objectif premier des fermes DEPHY est de favoriser le transfert de systèmes et de techniques économes en produits phytosanitaires, en démontrant à d'autres exploitants agricoles les possibilités ouvertes par ces systèmes de culture et techniques innovantes et en témoignant de leurs performances obtenues sur les plans technique, environnemental, économique et social.

En 2012, les ingénieurs réseau ont réalisé près de 200 opérations de démonstration sur les fermes du réseau DEPHY, avec la participation d'environ 8 000 agriculteurs.

En incluant les autres opérations (articles de presse, conférences, films, etc.), les actions de communication pilotées par les ingénieurs réseau ont potentiellement touché 500 000 agriculteurs.

A court terme, la prise de conscience des agriculteurs du réseau est ainsi élargie à un plus vaste public d'agriculteurs grâce à des actions destinées à l'ensemble des professionnels du monde agricole (agriculteurs mais aussi conseillers, techniciens, etc.), favorisant le partage d'expériences et la reconnaissance des enjeux de l'agriculture de demain, notamment à travers les témoignages d'exploitants du réseau.

Les fermes DEPHY représentent ainsi un outil d'envergure de démonstration par des pairs, complémentaire au dispositif d'expérimentations classiques, permettant l'adoption et la mise en œuvre des nouvelles pratiques, développées de proche en proche, en vue d'une réduction globale de l'utilisation des phytosanitaires.

► L'acquisition de références sur les systèmes économes et performants

A moyen terme, le réseau de fermes DEPHY doit permettre l'acquisition et la diffusion de références en matière de cultures économes en phytosanitaires et performants sur les autres domaines (économique, environnemental et social). La constitution de ces référentiels de données étant toutefois nécessairement pluriannuelle, il est nécessaire d'attendre d'avoir un recul suffisant pour les valoriser et les diffuser largement.

Certains systèmes de culture du réseau ont déjà été identifiés comme économes et évalués comme performants : 36 systèmes de cultures forment une ressource mobilisable et sont disponibles sur <http://agriculture.gouv.fr/ferme-dephy>. A moyen terme, d'autres exploitations viendront contribuer à la constitution du référentiel, une fois leur projet de réduction de l'usage des pesticides évalués.

